

INFORMATIONS PRATIQUES

du 7 au 13 mai 2023 – 7 jours et 6 nuits

Forfait chambre double à 850,00€
Supplément chambre single à 190,00€

Le prix comprend : Le voyage en autocar Grand Tourisme Aller/Retour, les déplacements sur place dans le cadre du programme, l'hébergement en hôtel*** ou pension religieuse, les repas (entrée, plat, dessert) du petit-déjeuner du 8 au déjeuner du samedi 13 mai, les visites inscrites au programme, les frais de dossiers.

Le prix ne comprend pas : Les repas avant le petit-déjeuner du 7 mai et après le déjeuner du 13 mai 2023, les boissons (hors eau, au cours des repas), les visites non inscrites au programme, les déplacements personnels (hors programme), les dépenses personnelles, les offrandes et pourboires.

Modalités de règlements :

Il est possible de payer par chèques, espèces, virements, chèques vacances.

Il est possible de régler en plusieurs fois le solde, s'il s'agit de chèques, merci de tous les envoyer au moment de l'inscription avec la date d'encaissement inscrite au dos.

Chèques à l'ordre de : PELERINAGES DIOCESAINS.

Pour s'inscrire, vous pouvez récupérer des bulletins d'inscriptions auprès de l'accueil paroissial.

40 places

Inscriptions prises par ordre d'arrivées.

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez nous contacter :

Paroisse de Chorges

Presbytère

2, passage de l'Abbé Jacques

05230 Chorges

Tél. : 04 92 50 60 62

Mail : paroissedelavance@gmail.com

PELERINAGE EN ITALIE

du 7 au 13 mai 2023

Rome

Naples



Assise



San Giovanni Rotondo

Gargano



Direction des pèlerinages du Diocèse de Gap et d'Embrun

17 rue Alphand 05100 Briançon – 06 98 14 54 94 – pelerinages@diocesedegap.com

Siret : 78243278500023 – Atout France : IM 005 110 022

Resp. civ. Pro. Mutuelle Saint Christophe : n° 0000010490598604

Garantie Financière Atradius : 544083/12211015



PISE

Pise est connu et reconnu dans le monde entier notamment avec sa tour penchée mais elle recèle aussi quelques autres points d'intérêt comme son centre historique coloré et plutôt typique regroupant la tour de Pise, la Cathédrale Notre Dame de l'Assomption, le Camposanto Monumentale et le Battistero di San Giovanni.

Rome

La Ville éternelle, « Urbs aeterna » en latin fait référence à la grandeur et à la pérennité de Rome qui abrite des endroits majestueux.

Le siège de la papauté depuis le 1er siècle en fait un lieu éminent pour les chrétiens du monde entier.

Rome est l'un des plus grands sites archéologiques du monde, et compte de nombreux ponts et fontaines, 900 églises, un grand nombre de musées et d'universités.

La Basilique Saint-Pierre, construite sur l'emplacement de la tombe de l'apôtre Pierre, la plus grande église du monde, au cœur de la cité du Vatican.

La Basilique Saint-Jean-de-Latran, cathédrale du pape, l'évêque de Rome.

La Basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, construite sur l'emplacement de la tombe de l'apôtre Paul.

La basilique Sainte-Marie-Majeure avec la relique de la Crèche.

Pompéi

Le bienheureux Bartolo Longo (1841-1926) évangélisa les populations grâce au rosaire, Il restaura l'église, construisit un sanctuaire à Notre-Dame, dans lequel il plaça un tableau du Rosaire. Il fonda « la Nouvelle Pompéi », une terre de résurrection et de vie, tirant ses origines des fondements chrétiens. Il construisit des écoles pour les orphelins, les enfants de prisonnier.

Il fut béatifié le 26 octobre 1980 par le Pape Jean Paul II. Il repose dans la Basilique de Notre-Dame du Très Saint Rosaire à Pompéi.

Le site archéologique classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, est le seul site archéologique au monde qui offre la vision complète d'une ancienne cité romaine. Ensevelie en 79 après J.-C. par une éruption du Vésuve

San Giovanni Rotondo

Le sanctuaire de Padre Pio est un trésor de spiritualité et de prières qui contient les reliques de Saint Pio de Pietrelcina, Padre Pio.

Mont Gargano.

L'archange Saint Michel est apparu sur le mont Gargano à l'évêque de Sipontum près d'une grotte. Il a demandé que la grotte soit consacrée au culte Chrétien et devienne un lieu où il serait honoré.

Assise

Ville où Saint François naquit, opéra et mourut. Sa vie fut fondée sur la pauvreté.

Son corps repose dans la crypte sous l'autel de la basilique Saint François d'Assise

Programme (modifiable)

Dimanche 7 mai

Départ de Chorges et arrivée à Pise. Hébergement...

Lundi 8 mai

Visite du centre historique de Pise et départ pour Rome

Arrivée à Rome, visite des basiliques, les catacombes, le Centre Historique. Hébergement...

Mardi 9 mai

Visite des basiliques de Rome, les catacombes, le Centre Historique. Hébergement...

Mercredi 10 mai

Audience avec le Saint Père le matin, arrivée vers 7 h 00 place St Pierre et départ pour Naples/Pompéi après le déjeuner. Messe à Basilique du Rosaire. Hébergement...

Jeudi 11 mai

Visite site archéologique de Pompéi puis après le déjeuner départ vers San Giovanni Rotondo, visite du sanctuaire, messe. Hébergement...

Vendredi 12 mai

Visite du sanctuaire de Padre Pio et montée au Mont St Michel de Gargano. Départ pour Assise après le déjeuner. Hébergement...

Samedi 13 mai

Messe et visite de la basilique d'Assise et retour à Chorges après le déjeuner.



Direction des pèlerinages du Diocèse de Gap et d'Embrun

17 rue Alphanand 05100 Briançon – 06 98 14 54 94 – pelerinages@diocesedegap.com

Siret : 78243278500023 – Atout France : IM 005 110 022

Resp. civ. Pro. Mutuelle Saint Christophe : n° 0000010490598604

Garantie Financière Atradius : 544083/12211015

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION PÈLERINAGE Rome et Sud de l'Italie

Du 07 au 13 mai 2023 – 7 jours et 6 nuits – bulletin à retourner avant le 10 avril 2023

Merci d'utiliser un bulletin par participant et d'écrire de manière lisible.

Les informations doivent correspondre à celles de votre pièce d'identité (CNI/Passeport) utilisée durant le pèlerinage.

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :	Adresse :	Tél fixe :
Prénom :		Tél port :
Date de naissance :	Code postal :	N°CNI/passeport :
Lieu de naissance :	Ville :	Déjà(e) le :
Nationalité :	Mail (indispensable) :	Par :
		Jusqu'au :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM et Prénom :	Téléphone :
-----------------	-------------

TRANSPORTS - HÉBERGEMENTS - RESTAURATION

TRANSPORT	HÉBERGEMENTS	RESTAURATION
<p>Sur la ligne Gap – La Bâtie-Neuve – Chorges – Savines – Embrun – Eyglies – Briançon</p> <p>je souhaite prendre le car à :</p> <p>Remarques personnelles :</p>	<p>En pension complète : du petit-déjeuner du 07/05/2023 au déjeuner du 13/05/2023</p> <p>Je choisis :</p> <p><input type="checkbox"/> Chambre individuelle (Supplément de 190€ dans la limite des places disponibles)</p> <p><input type="checkbox"/> Chambre double que je souhaite partager avec :</p>	<p>Les repas sont proposés complets, entrée-plat-dessert-pain-eau (Hors boissons (vins-café) et suppléments)</p> <p>Indiquer ici vos régimes alimentaires :</p>

PRIX - RÈGLEMENTS - ANNULATIONS

Prix tout compris :**850,00€**
Supplément chambre individuelle : ...(190,00)€
Offrande :€
Montant total :€

Chèques à l'ordre de **Pèlerinages diocésains**.

Règlement possible en plusieurs fois. Joindre tous les chèques. Veuillez impérativement noter ci-dessous :

N° du chèque	Montant	Date d'encaissement
1 :€/...../2023
2 :€/...../2023
3 :€/...../2023
4 :€/...../2023
5 :€/...../2023

Règlement possible, espèces, chèques, virements, chèques vacances ANCV.

J'ai pris connaissance des conditions

D'annulation au dos de ce bulletin.

Je certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière et des conditions générales et particulières de ventes (au verso et sur la feuille d'information).

Date et signature : (précédée de la mention « Bon pour accord »)

Traitement des données RGPD

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine de Gap à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris : OUI NON

En conséquence, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service des pèlerinages selon les modalités suivantes : FINALITE DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES

Les données ci-jointes sont collectées pour les finalités suivantes : - Enregistrement des pèlerins inscrits aux pèlerinages du diocèse. - Correspondances avec les personnes inscrites aux pèlerinages. - Suivi et organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration). - Invitation à participer aux nouveaux pèlerinages proposés par le service de pèlerinage du diocèse.

LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

- Le responsable de traitement est le directeur diocésain des pèlerinages l'Abbé Edouard Le Conte

DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES : Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Inscription à un pèlerinage : les données nécessaires au traitement de votre inscription seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat.
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) au 5 ans de la relation commerciale.

(article 8 de la loi informatique et Libertés modifiée et article 9 du RGPD)

DESTINATAIRE DES DONNEES

- Le service des pèlerinages du diocèse de Gap
- Les différents intervenants nécessaires à l'organisation des pèlerinages (prestataires transports, hébergements, restauration).
- Les administrations des pays concernées par les pèlerinages (si pèlerinage à l'étranger).
- L'association diocésaine de Gap

Aucune autre information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation préalable.

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine de Gap à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage :

OUI NON

J'autorise l'Association Diocésaine de Gap à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

OUI NON

Droit à l'Image

Dans le cadre du pèlerinage Sud de l'Italie 2023 organisé par le diocèse de Gap,

AUTORISE :

Ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Gap du 07 au 13 mai 2023 lors du pèlerinage Sud de l'Italie.

OUI NON

L'utilisation des images et sons réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation. Sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage Sud de l'Italie 2023.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse de Gap, à titre gracieux.

OUI NON

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée. Pour les pèlerinages dont la périodicité est annuelle, le consentement est donné jusqu'à la promotion du pèlerinage de l'année suivante.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse de Gap à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse de Gap et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable du service diocésain des pèlerinages.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse de Gap à l'adresse suivante : 17 rue Alphanth 05100 Briançon

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse de Gap contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

OUI NON

INFORMATIONS SUR LE PÈLERINAGE

Intitulé du pèlerinage : Sud de l'Italie 2023 ; Destination : PISE – ROME – NAPLES – POMPEI – SAN GIOVANNI ROTONDO – MONTE GARGANO - ASSISE

Ville de départ : GAP; Pays : FRANCE ; Ville de retour : GAP ; départ le 07 mai 2023 – retour le 13 mai 2023

Transport : AUTOCAR GRAND TOURISME ; Restauration : REPAS COMPRIS DU petit déjeuner du 08 mai 2023 AU déjeuner du 13 mai 2023 (ENTRÉE PLAT DESSERT PAIN EAU) ; Hébergement : EN PENSION RELIGIEUSE OU HOTELS ***.

Ce pèlerinage nécessite d'être en capacité de pouvoir marcher quelques centaines de mètres et tenir la position debout de façon prolongée. En m'inscrivant j'atteste de cette capacité. A défaut, j'accepte d'attendre à l'hébergement ou dans le bus en cas de difficultés à suivre le groupe. Activités incluses, visites : Tour de Pise (extérieure) Basiliques Majeures de Rome, Catacombe, centre historique, site archéologique de Pompéi, Sanctuaire de San Giovanni Rotondo et du Monte Gargano, Sanctuaire d'Assise et centre historique. Langue des visites : FRANÇAIS.

FORMALITÉS DE POLICE ET SANITAIRE

Chaque pèlerin est tenu de voyager avec un titre d'identité (Passeport ou CNI) en cours de validité et à jour des visas et permis de séjour pour les étrangers.

PRIX ET ANNULLATION

Ce que le prix comprend : Le transport Avion et autocar, au départ et retour de Marseille - L'hébergement - les repas à partir du dîner du 07/05/2023 au déjeuner du 13/05/2023, hors boissons – Les visites annoncées au programme.

Ce que le prix ne comprend pas : Les boissons et extras – les visites non prévues au programme – les offrandes et pourboires – les dépenses personnelles.

Prix total TTC en chambre double : 850€. Supplément de 190€ pour une chambre individuelle.

Acompte (30%) à verser à l'inscription. Le solde du règlement est à envoyer en même temps que l'inscription avec les dates d'encaissements au dos des chèques. Les règlements par chèques, espèces, virements, chèques vacances sont acceptés, les règlements par CB peuvent faire l'objet d'une commission en sus. Sauf dérogation expresse accordée par le directeur des pèlerinages, tous les règlements doivent pouvoir être encaissés au plus tard le jour du départ.

En l'absence de dérogation, en cas de règlements incomplets le jour du départ, le pèlerin se verra refuser la participation au pèlerinage sans qu'aucun remboursement autre que ceux prévus aux conditions de participation ne puisse lui être versé. Les chèques sont à libellés à l'ordre des PELERINAGES DIOCESAINS. Tous les prix sont en EUROS et sont non révisables. Si le groupe n'atteint pas au minimum 40 participants mais est d'au minimum 25 participants, une charge supplémentaire de 150€ sera demandée aux pèlerins inscrits.

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants : - Frais d'annulation/résolution du contrat

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) :

Barème d'annulation (sur le prix total du voyage)

- à plus de 60 jours avant le départ : 45€ - entre 60 jours et 16 jours avant le départ : 150 € - entre 15 jours et 3 jours avant le départ : 450€ - moins de 3 jours avant le départ : 100% du forfait choisi.

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 15 participants n'est pas atteint:

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CONTACT RESPONSABILITE RECLAMATION

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : Abbé Edouard Le Conte, 17 rue Alphanth 05100 Briançon, 04 92 23 30 13 , pelerinages@diocesedegap.com

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du pèlerin. Le pèlerin pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

La direction diocésaine des pèlerinages de Gap est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenu d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

L'association diocésaine de Gap a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS, 159 rue Anatole France-CS0118 I 92596 Levallois Perret Cedex I France Cette garantie porte le n°544083/12211015

L'association diocésaine de Gap a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle auprès de La Mutuelle Saint Christophe. 277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05. Cette police d'assurance porte le n°0000010490598604

CESSIONDU CONTRAT :

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession : 45€ de frais de dossier et en cas de billets de transport non cessible, le prix du billet.

RECLAMATION/MEDIATION

Le pèlerin peut saisir la direction diocésaine des pèlerinages de Gap de toute réclamation, à l'adresse suivante : 17 rue Alphanth 05100 Briançon, 06 98 14 54 94, pelerinages@diocesedegap.com par lettre avec accusé-réception et/ou par email accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

La direction des pèlerinages de Gap sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, la direction des pèlerinage de Gap dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

INFOS COVID : Le pèlerin s'engage à être en règle avec les conditions sanitaires qui pourraient être en vigueur le jour du départ.